



AGPM
maiz'EUROP'

Paris, le 28 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAC : les efforts de maïsiculteurs reconnus !

Dans le cadre des trilogues engagés sur la définition de la prochaine PAC, un compromis vient d’être trouvé sur la BCAE8. Celui-ci devrait permettre, dans le prochain PSN, de reconnaître les efforts déjà engagés par les maïsiculteurs au travers du développement de la couverture hivernale des sols et en soulignant, dans certaines situations, la possibilité de prendre en compte la diversité des assolements.

Cette mesure de conditionnalité, basée sur la rotation, est au cœur des inquiétudes des maïsiculteurs depuis de nombreux mois. L’épilogue, grâce à l’implication forte du Ministre de l’Agriculture, Julien Denormandie, et de la FNSEA, apparaît favorable et permettra de tenir compte des réalités agronomiques et économiques des territoires maïsicoles. L’enjeu est clairement la sauvegarde des filières et des hommes qui en vivent.

Si le travail de déclinaison reste à faire dans le cadre des discussions concrètes du Plan Stratégique National, cette étape franchie au niveau européen est une vraie victoire pour la maïsiculture française.

Pour Daniel Peyraube, Président de l’AGPM, « nous nous battons depuis des mois pour que les réalités du terrain soient entendues et comprises. Cet accord est une bonne nouvelle pour les maïsiculteurs, notre filière et les nombreux territoires et activités qui en dépendent. Nous devons maintenant transformer l’essai dans le PSN ! »